

Actualité Lomme - Lambersart

Lambersart à vélo : une balade qui ne manque pas de sens

mardi 23.02.2010, 05:05 - La Voix du Nord



Lambersart compte environ 7 km d'aménagements cyclistes ; à dr., le nouveau double sens rue du Bourg.

Les Lambersartois sont invités, samedi, à une balade à vélo pour découvrir les doubles sens cyclables aménagés il y a quelques mois. L'occasion, pour nous, d'enfourcher une bicyclette, dans la roue de Jean-Marie Roger, correspondant local du Droit au vélo. Testée pour vous, l'échappée belle de Lambersart à vélo !

PAR ISABELLE ELLENDER lambersart@lavoixdunord.fr

Pour être honnête, commençons par avouer que notre journaliste a décalé le rendez-vous du samedi matin à l'après-midi : trop froid, trop glissant...

En guise de prologue, un petit café chez Jean-Marie Roger, qui habite avenue Sainte-Cécile. Tiens, coïncidence : l'autre correspondant lambersartois de l'association Droit au vélo, Philippe Delrue, habite dans la même artère. Notre balade n'a donc pas suivi le circuit « officiel » de samedi prochain, qui démarre avenue de la République.

Peu après le départ (gilet jaune bien voyant obligatoire, je suis juste dispensée des pinces à vélo fluo), nous voilà à Canteleu. Et déjà... rue de l'Abbé-Desplanques, trois gamins à vélo remontent la rue en contresens, au grand dam de l'automobiliste qui passe par là. Ici, un contresens fut installé il y a quelques années... avant d'être enlevé à la demande de certains riverains.

Dans le prolongement de la rue, nous voici rue Ampère. Ici, c'est un peu le berceau des doubles sens (hier, on disait "contresens"), le plus ancien en tout cas. Ces aménagements dans les rues à sens uniques se multiplient (on en compte 49 km dans la métropole lilloise) mais inquiètent parfois.

Ici, le marquage au sol est bien matérialisé (comme le « nouveau » qu'on découvrira ensuite avenue des Magnolias). Mais il est vrai que s'engager dans une rue, face aux voitures, est un peu surprenant... Surtout qu'ici, la bande est plutôt étroite (1 m environ), et que certaines voitures mordent sans vergogne sur la partie dédiée aux vélos. On ne citera personne, mais cette BMW (ou était-ce une Mercedes ?)... en tout cas une grosse berline nous a obligés à un écart sur la chaussée. Au bout de la rue, un mini-panneau « stop » a pris un coup. Bancal, il est peu visible, surtout qu'il a perdu le panonceau à l'effigie vélo...

Avenue des Magnolias, le double sens installé récemment est plus large, plus confortable. Le petit panneau « stop » pour les cyclistes, en bon état, est bien visible. Idéal.

Continuons tranquillement. La circulation n'est pas trop dense, il faut dire qu'on est samedi. Pas de bande cyclable rue de la Carnoy ; du coup, on roule quand c'est possible sur l'emplacement réservé au stationnement et sur la chaussée quand des voitures sont garées.

Au niveau de la salle Malraux, les cyclistes refusent visiblement de faire un détour et empruntent le bout de rue en sens interdit, en face de la salle des fêtes ! Alors que le vrai double sens cycliste est juste un peu plus loin... Un peu de peinture verte et un bonhomme blanc matérialisent l'aménagement, ainsi qu'une sorte de « borne » ici ou là. Pour le reste, on remonte donc la rue vers l'église Saint-Calixte, sans autre matérialisation, comme un peu plus loin, rue Gambetta. « On appelle cela "la cohabitation" », précise Jean-Marie Roger. Il paraît que le stationnement en épi peut être dangereux pour les vélos... J'ai dû avoir de la chance, aucune voiture n'a quitté son emplacement à notre passage !

Après le dernier « nouveau » double sens sans histoires de la rue Gambetta, nous voilà sur la ligne d'arrivée, avenue Sainte-Cécile.

Je me sens bien. Oxygénée, en pleine forme ! « Alors, ces contresens ? », interroge Jean-Marie Roger. « Même pas peur ».